

Procédures criminelles — FF744

Inventaire de la liasse, année 1700

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF744. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF744/1	001	—	NC	101B119	02/02/1700	21/05/1700	LOULMEDE (Dorothée)	épouse de	CASAFON (Roch), perruquier	LACOMBE (Marc), boucher	diffamati on	insultes	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	5	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / voir aussi procédure de l'épouse de l'accusé contre la plaignante (le 3 février), sentence commune. L'accusé reconnaît la plaignante comme femme de bien et d'honneur
FF744/1	002	—	—	101B119	03/02/1700	21/05/1700	TARDIVE (Marguerite)	épouse de	LACOMBE (Marc), boucher	LOULMEDE (Dorothée), épouse CASAFON (Roch), perruquier	voie de fait	excès	insultes	—	mise hors de cour	dépens compensés	8	voir aussi procédure de l'accusée contre le mari de la plaignante (le 2 février) où se trouve la sentence commune
FF744/1	003	—	—	101B119	24/03/1700	15/03/1707	CASSAIGNE (Jammette)	tresseuse de cheveux	—	CARRIOL (Fériel), cuisinier de l'évêque de Montauban	dénonce de grossess e	—	—	—	dommages et intérêts	75# (<i>dépens inclus</i>)	25	certificat de grossesse dressé par une sage-femme assermentée par les capitouls / les dommages et intérêts couvriront aussi les dépens de justice / sentence rendue 7 ans plus tard car l'accusé était fuitif
FF744/1	004	—	NC	101B119	13/04/1700	—	BOUJONIER (Bernard)	perruquier	—	GOULIGNAC (Henri), perruquier	assassina t	excès réels	—	—	—	—	5	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal des blessures établi par un médecin / l'accusé utilise une barre le frappe à la tête et revient à la charge
FF744/1	005	NC	A à F	101B119	13/04/1700	—	MARCHANT (Arnaud)	marchand	—	DURAND (Antoine), marchand / RAGOURD (Pierre), marchand chaussatier / MAURUC (Antoine), marchand / + <i>autres</i>	assassina t	excès	—	—	—	—	7	la date de la plainte est manquante, ne peut avoir été déposée qu'entre le 13 et le 18 avril
FF744/1	006	—	NC	101B119	23/04/1700	—	LABRANE (Guillaumette)	épouse de	CENDROL (Bernard) garçon fournier	X (Françoise), épouse d'un porteur de chaise	menaces	excès	—	—	—	—	3	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal du chirurgien
FF744/1	007	—	—	101B119	25/04/1700	—	LANUSSE (Françoise)	fille de [+]	LANUSSE (Jean François), lieutenant à la judicature royale de Verdum	BROUE (Victor de), sieur de Standre	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	certificat de grossesse dressé par une sage-femme assermentée par les capitouls / lettre d'amour écrite par l'accusé à la plaignante, ici jointe comme pièce à conviction
FF744/1	008	—	NC	101B119	25/04/1700	—	NADAL (Marguerite- Françoise de)	épouse de	BESINS de CHARRY (Louis de), capitaine et major dans le régiment de la Générale des Dragons	MARCOULIN-dit- LARDON (François), laquais	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	8	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / l'accusé a volé l'argent dans la cassette de son maître
FF744/1	009	—	NC	101B119	26/04/1700	—	TISAC (Bernard)	savetier	—	BRETZ (Jean), hôte	blasphè me	excès	—	—	—	—	1	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 28 dudit)
FF744/1	010	NC	A à X	101B119	27/04/1700	1700/06/07 et 28/06/1700	LAFaurie (Anne) / COMINIHAN	épouse de / payeur des gages du	GARRIE (Paul), maréchal-	ROUSSE (Jacques), <i>connu sous le nom de</i> LAUTREC	vol domestiq ue	recel	—	—	pendaison / restitution des effets	—	28	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / la plainte de la première

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Mathieu de)	parlement	ferrant, du lieu de Pechbusque	(François) / SAMSON (Joachim), marchand orfèvre								plaignante est reprise par le second plaignant / sentence manquante mais bien connue par plusieurs références au verbal de mort de Lautrec, daté du 8 juin / la 2e sentence s'applique à Samson
FF744/1	011	—	NC	101B119	26/04/1700	—	ORCET (Jean Baptiste)	machiniste de l'opéra	—	LARRIEU, cuisinier	insultes	excès avec arme	excès réels	—	—	—	3	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal des blessures dressé par un médecin / coup d'épée qui le blesse au scrotum
FF744/1	012	—	—	101B119	28/04/1700	—	BRETZ (Jean)	hôte	—	TISAC (Bernard), savetier	attentat	insultes	excès	—	—	—	6	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 26 dudit)
FF744/1	013	—	—	101B119	02/05/1700	14/05/1700	DEMAL (Magdelaine)	épouse de	SIMON (Pierre), portefaix, jardinier	BIGERE-dite- DRAGONNE (Bernarde), épouse FARRAL (Jean), portefaix / BLANQUETTE (Mlle)	excès	enlèvem ent d'effets	—	—	dommages et intérêts	5# (dépens compris)	9	querelle entre voisines / les dommages et intérêts couvriront aussi les dépens de justice (1 écu de 3#) et concernent seulement la première accusée
FF744/1	014	—	NC	101B119	04/05/1700	—	FOURCET (Bernard)	soldat au régiment de Touraine	—	SAINT GERMIER / CARRERE / + autres <i>inconnus</i>	assassina t	excès avec arme	excès réels	—	—	—	9	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / relation d'expertise par deux médecins et deux chirurgiens (état alarmant suite à des coups d'épée) / accusés fuitifs
FF744/1	015	—	NC	101B119	05/05/1700	—	MAZENC (Françoise)	veuve de	FAURE (Michel)	MILLET (Bernard), garçon teinturier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	6	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / pacte de mariage passés devant Mazarguil, notaire, en 1696 / l'acte de baptême de leur fils né le 11 avril 1700 (GG 487 f°295) les mentionne "mariés"
FF744/1	016	—	NC	101B119	06/05/1700	—	PUJO (Arnaud)	étudiant en Droit	—	CAFFAGET	menaces	excès avec arme	excès réels	—	—	—	4	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal du chirurgien (un médecin et un chirurgien)
FF744/1	017	—	NC	101B119	11/05/1700	—	ALDEGUIER (François d')	trésorier général de France	—	CASTEL (Jean), tonnelier	fraude	—	—	—	—	—	16	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / l'accusé a substitué 9 barriques de bon vin (de Gaillac) par du vin gâté / 2e requête en plainte du plaignant le 22 juin
FF744/1	018	inventair e des pièces à restaure r	A à T	101B119	11/05/1700	29/07/1700	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	SOUQUET-dit-LE- ROUGE (Pierre), se <i>faisant aussi appeler</i> DULONG (Pierre)	excès	vol	récidive	blasphè me	mutilation / pendaison	langue percée / place Saint- Georges	22	la "chanson impie" que chante l'accusé dans les prisons lui vaudra un supplément de peine, la langue percée / les paroles sont reproduites à plusieurs reprises, dont dans la pièce K / voir précédente procédure contre l'accusé (et de nombreux complices) le 28 octobre 1698
FF744/1	019	—	NC	101B119	12/05/1700	—	<i>syndic de la ville de Toulouse (Le)</i>	<i>faisant pour les capitouls de l'année 1698</i>	—	DAUBANNES (Jacques), batelier	vol	fraude	affronte ment	—	—	—	6	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / l'accusé rompt son engagement contracté en 1698 envers les capitouls pour la fourniture du bois à brûler en

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		ville
FF744/1	020	—	NC	101B119	13/05/1700	—	FAURESSE (Doumenge)	veuve de	GARDET (Pierre), marinier sur le canal	ROUCH (Catherine), épouse DESTROS (Bernard), marchand	insultes	excès réels	—	—	—	—	6	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal du chirurgien
FF744/1	021	NC	A à N	101B119	17/05/1700	15/06/1700	procureur du roi (Le)	agissant pour le repos public	—	ARNAC (François) / GIRARD (Antoine)	vol sacrilège	récidive	—	—	fouet / galères	jusqu'au sang / 10 ans	12	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / vol des fidèles dans l'église de Saint-Sernin / seul le premier accusé est condamné / l'arrêt du parlement du 22 juin réforme la sentence : fouet et bannissement pendant 5 ans
FF744/1	022	—	NC	101B119	22/05/1700	—	GABIOLE (Raymonde)	fille de [+]	GABIOLE (François), avocat au parlement	DRULHE, médecin	diffamation	insultes	excès	—	—	—	3	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / querelle de voisinage, la parties logent en la même maison / l'accusé aurait vu ses demandes en mariage rejetées par la plaignante
FF744/1	023	—	NC	101B119	22/05/1700	—	BLANDINIERES (Acurce de)	capitaine au régiment d'Angoumois	—	SAINT GAUDENS (Etienne), métayer du plaignant	abus et filouterie	négligence	vol domestique	—	—	—	3	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / l'accusé cultive mal la métairie du plaignant et lui vole des semences
FF744/1	024	—	NC	101B119	23/05/1700	retrait de la plainte le 17 novembre 1700	ASTRIE (Jean)	—	—	CARANOVE (Raymond), hôte	menaces avec arme	voie de fait	assassinat	—	—	—	3	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / le plaignant dévie de la main un coup de pistolet tiré par l'accusé / avec acte de retrait de la plainte retenu par Limoges, notaire, le 17 novembre 1700
FF744/1	025	—	NC	101B119	23/05/1700	—	PLANCHON (Mathieu)	fenassier	—	LAUREL (Etienne), garçon apothicaire	vol	fraude	—	—	—	—	4	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / l'accusé a loué deux chevaux au plaignant dans le but de les revendre
FF744/1	026	—	NC	101B119	24/05/1700	—	GERDE (Dominique)	maître es Arts	—	CABANES, étudiant en Théologie	insultes	excès	—	—	—	—	2	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / "Jean f..." / querelle à propos d'une petite dette que l'accusé refuse d'honorer
FF744/1	027	—	NC	101B119	25/05/1700	—	DUMOULINS (Philippe)	marchand	—	DURIEU / SAINT-GERMIER	assassinat à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	—	—	4	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / verbal du chirurgien / utilisation d'épée, couteau, canif
FF744/1	028	—	NC	101B119	28/05/1700	—	ASSIE (Pierre)	hôte du logis de la Croix d'Argent	—	LAFFON, mère et fille / X (Bernard), fils d'un cocher	insultes	menaces	diffamation	dégradation de bien privé	—	—	2	non communicable, fragilisé par moisissures anciennes / "vendeur de chair humaine", "pesouillouses" / jettent des pierre sur sa maison et cassent les vitres
FF744/1	029	NC	A à I	101B119	30/05/1700	—	BARTHE (Bernarde)	épouse de	GLEIZES (Jean), boucher	COMBE (Claude), marchand, de Nîmes	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / question d'argent à propos de scapulaires que vend la plaignante
FF744/1	030	—	NC	101B119	30/05/1700	12/06/1700	VIGUIER (Barthélemy)	commis marchand	chez BRUN, marchand	NOBLE (Jean), bateleur / BONNET, perruquier / SAVINEAU	excès réels	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	15	verbal du chirurgien / les accusés, jusqu'à peu associés, avaient obtenu des capitouls l'autorisation de présenter leur

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		machine du jeu de la bague, ou carrousel, la sentence leur retire cette autorisation
FF744/2	031	—	—	101B119	08/06/1700	—	PLAIGNAC (Toinette)	<i>fille de</i>	PLAIGNAC (Isaac)	X (Jean), domestique au logis des Trois Mulets (à Montauban)	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	2	enceinte de 3 mois ou plus selon le certificat de grossesse dressé par une sage-femme assermentée par les capitouls
FF744/2	032	—	—	101B119	14/06/1700	—	MAURUC (Antoine)	marchand de bois	—	BERBAL (Bertrand), charpentier	vol	récidive	—	—	—	—	2	vols répétés de bois construction que le plaignant laisse à sécher
FF744/2	033	—	—	101B119	15/06/1700	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	VILLENEUVE (Gervais) / DUBUISSON (François) / PELIN (Pierre) / LETOURNEAU (Honoré), tous 4 acteurs de l'Académie de musique / FOUGASSE "cadet" / LE-PLAIN, tous 2 acteurs à l'opéra / + <i>autres</i>	trouble à heure nocturne	excès réels	rébellion	menaces avec arme	—	—	12	verbal des capitouls du 14 juin / une trentaine d'acteurs de l'opéra, armés d'épées, de bâtons et de pistolets, s'attaquent aux soldats du guet accompagnant un capitoul
FF744/2	034	—	—	101B119	15/06/1700	—	TOURNE (Arnaud)	marchand chaussatier	<i>faisant pour sa femme et ses enfants</i>	LAUTIER (Antoine), chapelier / + <i>son épouse</i> / GAILLARD (François)	excès	insultes	diffamation	menaces	—	—	9	Lautier a d'abord essayé de débaucher le fils du plaignant, n'ayant pu y parvenir, il ne cesse depuis de maltraiter sa famille
FF744/2	035	—	—	101B119	17/06/1700	—	DUPRAT (Jean)	garçon chirurgien et perruquier	chez BIRANT, perruquier	COUPEROT, garçon chirurgien / + <i>un praticien</i> / + <i>un chirurgien</i>	excès réels	excès avec arme	—	—	—	—	13	verbal du chirurgien / utilisation d'une épée / contient aussi des pièces de la procédure faite à la réquisition d'Olive, huissier, gêné lors de l'arrestation des accusés
—	—	—	—	—	19/06/1700	—	OLIVE (Pierre)	huissier des capitouls	—	RAFFY (Jean-Joseph), garçon confiseur / LEBRUN (Pierre), tapissier / + <i>inconnus</i>	affrontement	rébellion	—	—	—	—	NA	Olive, agissant sur ordre des capitouls, était allé arrêter les accusés de l'affaire Duprat et s'est trouvé confronté à une véritable rébellion et émeute / la totalité des pièces se trouve dans la procédure du 17 juin (affaire Duprat)
FF744/2	036	—	—	101B119	20/06/1700	—	<i>procureur du Roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	GIRAUD, acteur de l'opéra / BERGEROT, acteur de l'opéra / + <i>autres acteurs de l'opéra</i>	diffamation	affrontement	—	—	—	—	1	paroles scandaleuses contre un capitoul et contre la compagnie du guet, conséquence de l'affaire du 15 juin
FF744/2	037	—	A à E	101B119	20/06/1700	—	SALABERT-dit-SARDINE (Arnaud)	maçon	—	BONNES (Anne), fille de [+] BONNES (Mathieu), charpentier	insultes	menaces	diffamation	voie de fait	—	—	6	l'accusée cherche à venger une de ses amies, chassée de la maison du plaignant pour avoir mené une vie scandaleuse
FF744/2	038	—	—	101B119	25/06/1700	—	DUBERNET (Barthélemie)	<i>épouse de</i>	PALIS (Antoine), sculpteur	CAVALADE / LANGON (Marie)	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	4	l'accusé frappe la plaignante, puis sa co-accusée la poursuit et la chasse avec une épée / voir aussi procédure de Langon contre la plaignante (25 juin)
FF744/2	039	—	—	101B119	25/06/1700	—	LANGON (Marie)	—	—	DUBERNET (Barthélemie), épouse PALIS (Antoine), sculpteur	assassinat	excès	insultes	diffamation	—	—	2	l'accusée traite la plaignante de voleuse (elle lui aurait volé une cravate) / voir aussi procédure l'accusée contre la plaignante

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
(25 juin)																		
FF744/2	040	—	—	101B119	26/06/1700	—	VERNIS (Marie)	épouse de	CAUSSAT (Gilles, billardier	PERIGNON (Louis), étudiant en Droit	blasphèmes	insultes	diffamation	—	—	—	4	l'accusé refusait de payer après avoir joué au billard chez la plaignante / la plaignante agit aussi pour sa fille Jeanne
FF744/2	041	—	—	101B119	27/06/1700	—	SALAMON (Antoine)	pageleur	—	MALAURENS-dit-LANGUEDOC (Anthoine), faiseur de talons de bois	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / l'accusé aurait coupé trois doigts de la main gauche du plaignant (ce qui n'est pas tout à fait vrai) avec un sabre / l'accusé est fuitif
FF744/2	042	—	—	101B119	28/06/1700	—	AYROLLES (Pierre)	apprenti chevrotier	chez CAZABAT, chevrotier	le métayer de la métairie de l'hôpital Saint-Jacques / + son valet / + son pasteur	excès réels	subornation	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien (pour le plaignant, puis pour un de ses camarades, ici non plaignant) / le premier accusé encourageait ses gens à frapper le plaignant, à coups de bâton et de barre
FF744/2	043	—	—	101B119	28/06/1700	—	SOUIRY (Jean)	ouvrier en bas	—	PEDARRE (Nicolas) / PEDARRE, son frère / X (Gautier), ouvrier en soie / LUREAU / + autres inconnus	excès réels	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / querelle lors d'une assemblée de danse sur l'île de Tounis
FF744/2	044	—	A à ZZ	101B119	16/07/1700	17/09/1700	procureur du roi (Le)	agissant pour François Thuilhery, marchand épicier / + autres	—	PROMEJA (Jean), tailleur d'habit / DESTARAC (Paule), son épouse / DUPIECH (Guillaume), fils de DUPIECH (Bernard), tailleur d'habit / LAMBERT (Jeanne) / GIBERT (Jean-Baptiste), soldat	vol à heure nocturne	vol avec effraction	recel	—	pendaison / bannissement	PROMEJA pendu place Saint-Raymond / DESTARAC fouet et bannie à vie	63	verbal de découverte des objets volés et de perquisition chez l'accusé / la sentence concerne uniquement les 2 premiers accusés / comprend aussi le verbal de mort de l'accusé / comprend aussi une procédure de 1693 où Promeja est accusé de meurtre / la sentence ne concerne que les 2 premiers accusés / l'arrêt du parlement rendu en appel réduit le bannissement en 5 ans et confirme la pendaison de Promeja, mais place Saint-Georges avec un cartel "voleur et receleur public" (au lieu de "receleur et maquereau")
FF744/2	045	—	A à L	101B119	18/07/1700	—	MALHAC (Joseph) / GUILHEMOTE (Hélène de)	avocat au parlement / mari et femme	—	BESSAC-dit-SAINT-YBARS (François), cordonnier	excès	insultes	—	—	—	—	22	verbal du chirurgien (x 2 : un pour chacun des plaignants) / coups donnés avec une canne / plainte manquante / les pièces de la procédure récriminatoire sont aussi conservées ici car ayant été numérotées ensemble par le greffier
—	—	—	A à L	—	18/07/1700	—	BESSAC-dit-SAINT-YBARS (François)	cordonnier	—	MALHAC (Joseph), avocat au parlement / GUILHEMSE (Hélène de), son épouse	menaces	—	—	—	—	—	NA	toutes les pièces de cette procédure se trouvent avec l'affaire précédente. Les deux n'ont pu être séparées car numérotées ensemble par le greffier
FF744/2	046	—	—	101B119	19/07/1700	—	LEZAT (Barthélemy), perruquier / LEZAT (Louise)	frère et sœur	—	ALAUX, garçon perruquier chez le plaignant	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	l'accusé se conduit comme le chef de la boutique / il frappe la sœur de son maître avec une canne
FF744/2	047	—	—	101B119	21/07/1700	—	FERRAN (Jean)	pâtissier	—	MIROUSE (Catherine), épouse SENAUX (Guillaume),	insultes	menaces avec arme	excès	dégradation de bien privé	—	—	5	ce que le plaignant présente comme un véritable attentat contre sa personne semble toutefois être une saisie suite à

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										rôtisseur / GAUSSELIN / BOYER (Géraud) / NOZIES								une dette non honorée
FF744/2	048	—	—	101B119	23/07/1700	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour Jeanne Beirine, épouse de Richard Loubens, métayer</i>	—	VERNHES (Jean), ouvrier de nuit / AMBLARD (Marie), <i>son épouse</i>	vol avec effraction	recel	—	—	—	—	11	vol de vêtements et autres effets / verbal de perquisition chez l'accusé / le procureur du roi reprend à son compte la plainte de Beirine qui était datée du 22 juillet
FF744/2	049	—	—	101B119	23/07/1700	—	PETIT (Isabeau)	<i>épouse de</i>	DELBOR (Sicard), garçon tailleur d'habits	SIGAL (Mlle)	excès	—	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien / agressée alors qu'elle s'en revenait de glaner avec d'autres femmes
FF744/2	050	—	—	101B119	23/07/1700	—	DUPLEX (Dominique)	—	—	SAINT MARTIN, tailleur d'habits / + <i>son épouse</i>	attentat	insultes	excès	—	—	—	4	verbal du chirurgien / le plaignant est aussi nommé "Mesplex"
FF744/2	051	—	A à I	101B119	24/07/1700	—	LAMARQUE (Bertrand) / ESTABELLE (Marie)	- / fille de service	chez Mlle COMPANS, cousine dudit LAMARQUE	PICOT (Bertrand), lieutenant particulier en la viguerie de Toulouse / FOURNIER (Gabrielle de), son épouse / LATJURIE (Simon), leur laquais / + <i>autres</i>	excès réels	excès avec arme	attentat à heure nocturne	enlèvement	—	—	15	verbal du chirurgien pour Estabelle / requête en provision pour ladite, on lui accorde 10# pour se soigner / l'épouse Picot, son laquais, un homme en noir, un homme couleur cannelle et 2 soldats entrent vers minuit dans la chambre où sont les plaignants et les enlèvent / la fille, accusée de malverser, va à l'hôtel de ville
FF744/2	052	—	—	101B119	26/07/1700	—	CARANOVE (Jean-François)	libraire	—	DARNES "cadet"	assassinat	excès	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / agressé verbalement la veille alors qu'il dîne chez un pâtissier, puis frappé à coup de bâton le présent jour
FF744/2	053	—	—	101B120	02/08/1700	—	SIER (Etienne) / CHASSAN (Jean)	tailleur d'habit / sellier	—	BORDES, tailleur d'habit	attentat	insultes	voie de fait	—	—	—	3	l'accusé insulte aussi l'épouse du premier plaignant, la traitant de "gavée"
FF744/2	054	—	—	101B120	02/08/1700	—	BERGADE (Guillaumette) / SAGE (Marie)	<i>fille de / épouse de</i>	BERGADE, tripier / TATARON (Jammes), tireur de laine	SALLES (Jean), faiseur de peignes / SALLES (Etienne), faiseur de peignes / + <i>inconnus</i>	excès réels	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien pour la 2e plaignante (ainsi qu'une autre femme non présente dans la plainte) / Sage vient en aide à Bergade et se fait aussi battre
FF744/3	055	—	plainte à restaurer	101B120	06/08/1700	—	SICARD (Simon)	peintre	<i>à son décès, affaire reprise par sa veuve, Claude Calue</i>	DOUILHAC (Jean), peintre doreur	vol	—	—	—	—	—	19	vol d'or, de 3 tableaux à paysage, de 3 estampes des œuvres de Raphaël / le plaignant meurt durant le cours de la procédure, sa veuve reprend l'affaire
FF744/3	056	—	—	101B120	08/08/1700	—	BIRBES (Jean)	garçon fournisseur	—	BOUSQUET (Jacques), libraire	excès	—	—	—	—	—	2	querelle au cabaret / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF744/3	057	—	—	101B120	08/08/1700	—	BOUSQUET (Jacques)	libraire	—	BIRBES (Jean), garçon fournisseur / BAJOU (Pierre), / + <i>un autre garçon fournisseur</i>	excès	—	—	—	—	—	3	querelle au cabaret / verbal du chirurgien / frappé avec des bûches / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF744/3	058	—	—	101B120	10/08/1700	—	MAIGNET (Calixte)	<i>épouse de</i>	UZAC (Raymond), marchand facturier	ROLLAND (Firmin), ouvrier en soie / + <i>son épouse</i>	excès	insultes	maltraitance d'animaux	—	—	—	4	verbal du chirurgien / un mois plus tôt, les accusés avaient aussi empoisonné le chien de la plaignante

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									d'étoffes en soie									
FF744/3	059	—	—	101B120	11/08/1700	02/10/1700	DELON (Jean)	pâtissier, hôte	hôte du logis de la Table Royale	VIGNES (Bernard), garçon cordonnier / DUPRED / PIERROL / + 3 autres	excès	vol	assassin at	voie de fait	mise hors de cour	dépens compensés	9	verbal du chirurgien (x 2) / frappé avec de petits sacs remplis de sable / requête en provision, 30# lui sont accordées afin de pouvoir se soigner / voie de fait sur l'épouse et la servante du plaignant
FF744/3	060	—	—	101B120	12/08/1700	16/03/1713	DURAND (Françoise)	épouse de	THORE-dit- GRANADE (Guillaume), cabaretier, rôtisseur	DELRIEU (Guillaume), cordonnier	insultes	excès	diffamati on	—	dommages et intérêts	10 # (dépens inclus)	6	trouble au bouchon du mari de la plaignante, on refuse de servir du vin à l'accusé car les capitouls ont fait interdire l'ouverture du cabaret la nuit suite à des troubles
FF744/3	061	—	—	101B120	16/08/1700	—	SAVIGNAC (Jean) / LABAL (Jeanne)	porteur de chaise, mari et femme	—	BECH (Jean) / GAUTIER (Marie), son épouse	attentat	insultes	excès	—	—	—	19	verbal du chirurgien pour la plaignante
FF744/3	062	—	—	101B120	17/08/1700	—	DUBOSC (Thoinette)	épouse de	CARRIERE (Pierre), travailleur	DUMAS (Isaac), teinturier / X (Bertrand), garçon teinturier	excès	—	—	—	—	—	8	excès contre le mari de la plaignante puis contre celle-ci quand elle s'interpose / utilisation d'un bâton / même si les noms sont différents, voir aussi la procédure faite par Bertrand Azimon (même jour) qui doit porter sur les mêmes faits
FF744/3	063	—	—	101B120	17/08/1700	—	AZIMOND (Bertrand)	garçon teinturier	chez GISCARD, marchand	PETIT (Jean) / + son épouse	insultes	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / même si les noms sont différents, voir aussi la procédure faite par Bertrand Azimon (même jour) qui doit porter sur les mêmes faits
FF744/3	064	—	A à C	101B120	22/08/1700	—	SANCEREN (Jean-Pierre)	vitrier	—	BARTEAU (François), rôtisseur	insultes	excès	—	—	—	—	12	les pièces A à C sont ici en double
FF744/3	065	—	—	101B120	25/08/1700	—	CAMPMAS (Bernard)	commis aux greffes des requêtes du parlement	agissant tant pour lui que pour sa fille Marie	BORT (Catherine), épouse BENAZET / X (Jean), son valet	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	le valet (un véritable "scélérat" selon le plaignant), suborné par sa maîtresse, insulte le plaignant et sa fille âgée de 12 ans
FF744/3	066	—	—	101B120	26/08/1700	—	COUSSE (Jean)	commissaire des poudres et des salpêtres	—	CHARLES (Jean), cuisinier chez le plaignant	vol domestiq ue	récidive	—	—	—	—	4	l'accusé vole de la poudre (aurait pris en diverses fois environ 100 livres de sacs de poudre)
FF744/3	067	plainte à restaure r	A à E	101B120	26/08/1700	—	PLANET (Joseph)	procureur au parlement, capitoul	—	PANAT (Marie), épouse BRUN (Jean), huissier à la chancellerie	menaces	insultes	diffamati on	—	—	—	11	le plaignant trouve la porte de sa maison fermée, il frappe et l'accusée, sa voisine, sort à la fenêtre, l'insulte copieusement et demande à son mari de lui apporter des pistolets
FF744/3	068	—	—	101B120	28/08/1700	—	AUSTRY, (Marguerite)	filles de [+]	AUSTRY, (Etienne)	GOUDIN-dit- BEAUFORT (Jean- Pierre), ex laquais chez l'évêque de Saint Papoul	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	enceinte de 3 mois selon le certificat de grossesse dressé par une sage-femme assermentée par les capitouls
FF744/3	069	—	—	101B120	29/08/1700	03/09/1700	LASSERES -dit- SAINT-FOY (Jean)	tailleur d'habit	—	GUERIN (Gilles), marchand bibeloteur / ROMY (Michel), garçon chez ledit GUERIN /	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	10	les accusés s'en prennent au plaignant, à sa mère et à son épouse enceinte (8 mois) / les accusés, bretons et normands, avaient une conduite

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										LARIVIERE (Pierre), garçon tailleur d'habit / DUROCHE (Guillaume), garçon tailleur d'habit								scandaleuse avec une prostituée dans une chambre sous-louée au plaignant
FF744/3	070	—	A à H	101B120	02/09/1700	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant sur dénonce du sieur Calais, marchand orfèvre</i>	—	RIGAL-dit- MENDOUSE (Jean), teinturier en laine et en soie / MARTIN (Jean), cordonnier / SARRIEU (Géraud de), sous-diacre du diocèse Comminges	vol	fraude	—	—	—	—	23	verbal de dénonce et d'inquisition / vol de lingots et vêtements / le sieur Nougaro, qui a logé Mendouze, veut récupérer sa cassette saisie durant l'enquête / verbal de l'ouverture de cette cassette (où l'on trouve entre autres choses un "nombril d'enfant")
FF744/3	071	—	—	101B120	04/09/1700	—	ASTIE (Jean)	—	—	CUQ (Jaquette), épouse LESPINASSE (François), bastier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	8	"disant qu'il estoit un feaux tesmoing et qu'il avoit donné un coup de couteau à sa femme et que son frère avoit été pendeu" / on apprend que l'accusée a fait une procédure récriminatoire devant la cour du viguier
FF744/3	072	—	—	101B120	04/09/1700	14/03/1715	TALEXIS (Jean)	tailleur d'habit	—	GARDES (Jean), employé aux affaires du roi	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	8	l'accusé se venge parce que le plaignant aurai accompagné Marie Daurié (épouse Dominique Cazabran) jusqu'à l'hôtel de ville pour y porter plainte contre lui / n'est arrêté, interrogé et jugé qu'en 1715
FF744/3	073	—	—	101B120	09/09/1700	18/09/1700	LABAN (Gabriel) / BON (Bernarde)	garçon cordonnier, <i>mari et femme</i>	—	POURQUIE-dite- CRABOUTIERES (Jeanne), veuve DAURY (Jean), chevrotier / DAURY- dite-CRABOUTIERES (Mlle), <i>sa fille</i> / TOURNIER (Jean), tisserand de laine	insultes	excès	assassin at	—	mise hors de cour	dépens compensés	12	verbal du chirurgien pour la seule épouse / les accusées frappent le plaignant, sa femme, enceinte d'environ 8 mois et leur jeune fils. Tournier dit avoir vu ladite Bon malverser avec un veuf / certificat du dizenier et voisins contre la plaignante qui serait effectivement une femme de mauvaise vie
FF744/3	074	—	—	101B120	13/09/1700	—	COURANJON (Jeanne)	<i>fille de [+]</i>	COURANJON (Raymond), travailleur du lieu du Bourg Saint-Bernard	CAPDEVILLE (Pierre)	promess e de mariage	abandon	—	—	—	—	1	pactes de mariage dressés devant Jougla, notaire / ils ont un enfant né en mai 1700 / l'accusé chercherait à quitter la ville et à l'abandonner
FF744/3	075	—	—	101B120	13/09/1700	—	MALET (Joseph)	opérateur, oculiste	—	LAGARRIGUE-dit- LAFOREST Antoine, marchand / GOUDAL, praticien	vol	excès	assassin at	—	—	—	9	verbal du chirurgien / querelle au cabaret / vol de la perruque (valant 12 louis) et du chapeau du plaignant / avec mention de procédure récriminatoire devant la cour du viguier
FF744/3	076	—	—	101B120	14/09/1700	—	RANCHIN- LAVERGNE (Henri)	"noble"	—	BALET (Jacques), limonadier	vol	abus et filouterie	—	—	—	—	3	le plaignant a prêté pour 706 livres à l'accusé qui lui aurait ensuite subtilisé certains papiers afin de ne pas avoir à le rembourser.
FF744/3	077	—	—	101B120	17/09/1700	—	BLAINVILLE (Hubert)	hôte à la taverne du faubourg Saint-Michel, dite des Trente-six Ponts	hôte de la taverne dite des Trente- six Ponts	LEZAT (Jean), hôte du logis de Langlade, dit de l'Aigle / BONNES (Toinette), <i>son épouse</i>	excès réels	—	—	—	—	—	7	l'accusé et le plaignant se disputaient la propriété d'un poulet échappé de la maison / certificat du médecin disant que ladite Bonnes, malade, ne peut être ouïe

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF744/3	078	—	—	101B120	28/09/1700	—	CHARLIE (Jeanne)	<i>fille de</i>	CHARLIE (Géraud), épinglier	LAFFON (Jean), garçon cordonnier, chez AUSSOUNE, cordonnier	dénonce de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	1	l'accusé semble vouloir quitter la ville
FF744/3	079	—	—	101B120	04/11/1700	—	LAFITE (Joseph) / BERGERE (Jeanne)	tuilier / <i>veuve de</i>	<i>veuve de</i> VIALE (Simon), tuilier	BALENTIN (Jean), travailleur au faubourg Saint- Cyprien / + <i>son épouse</i> , ex fille de service chez la plaignante	vol avec effraction	vol à heure nocturne	—	—	—	—	2	vol d'un chaudron de cuivre, de 15 canards salés, etc.
FF744/3	080	—	—	101B120	05/11/1700	—	DUBOIS (Bernard)	voiturier	—	CASALET-dit- VIARNES (Jean)	assassinat	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle au cabaret suite à une histoire de dette
FF744/3	081	—	—	101B120	10/11/1700	—	CHARRASSE (Fleurette)	<i>épouse de</i>	BIRBET (Bernard), soldat du guet	AUDIBERT (Lavene), veuve FAVIE, faïencier / + <i>sa fille</i> / DUMONT, <i>son gendre</i>	diffamation	fausse accusation	—	—	—	—	4	la plaignante est fausement accusée de vol, ce qui entraîne même une fouille de sa maison en présence d'un capitoul
FF744/3	082	—	—	101B120	13/11/1700	—	MASSOL (Jean)	marchand fourbisseur	<i>faisant tant pour lui que pour sa famille</i>	PECH (Gaubert), fourbisseur	assassinat	excès	insultes	—	—	—	1	pas de "soit-enquis" au bas de la plainte, a-t-elle vraiment été reçue ? / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF744/3	083	—	—	101B120	13/11/1700	—	PECH (Gaubert)	fourbisseur	—	MASSOL (Jean), marchand fourbisseur / + <i>son père</i>	assassinat	insultes	excès	menaces	—	—	3	l'accusé attaque son fils, et suit le plaignant accompagné de sa mère et de sa sœur pour l'attaquer / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF744/4	084	—	—	101B120	19/11/1700	10/12/1700	ASSEZAT (Joseph d')	chanoine au chapitre de l'église Saint- Etienne	<i>faisant pour François Burguet, son laquais</i>	TISSEYRE (Antoine), notaire royal / GAYES (Gabrielle), <i>son épouse / + leur fils et leurs 2 filles</i>	excès réels	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés / restitution du bois	12	verbal du chirurgien / Assezat loue un logement chez Tisseyre et avait envoyé son laquais y récupérer son bois / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (19 novembre, sentence commune ici)
FF744/4	085	—	—	101B120	19/11/1700	10/12/1700	TISSEYRE (Antoine)	notaire royal	<i>faisant tant pour lui que pour sa famille</i>	ASSEZAT (Joseph d'), chanoine au chapitre de l'église métropolitaine Saint-Etienne / BURGUET (François), son laquais	excès	assassinat	dégradat ion de bien privé	insultes	mise hors de cour	dépens compensés	11	violences du laquais qui était parti récupérer de bois de son maître entreposé chez Tisseyre / 3 requêtes en plainte / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (19 novembre, où se trouve la sentence commune)
FF744/4	086	—	—	101B120	19/11/1700	—	IZOLET (Jean)	marchand colporteur	—	LAGARDE (Guillaume), marchand de toiles, quincaillier / LAGARDE (Jean), <i>son frère cadet</i>	assassinat	excès	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / le plaignant est frappé avec des pierres / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 20 dudit) / les parties sont déjà en procès devant la bourse des marchands
FF744/4	087	—	—	101B120	20/11/1700	—	LAGARDE (Guillaume)	marchand de toiles, quincaillier	<i>faisant tant pour lui que pour son frère, Jean Lagarde</i>	IZOLET (Jean), marchand colporteur	assassinat	excès réels	dégradat ion de bien privé	insultes	—	—	6	verbal du chirurgien (x 2 : un pour chacun des frères) / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 19 dudit) / le plaignant et l'accusé sont déjà en procès à la bourse des marchands
FF744/4	088	—	—	101B120	20/11/1700	08/04/1701	POUZON (Jean)	prêtre et prébandier du chapitre	—	TRAVERSE (Guillaume), maçon	fausse accusation	diffamation	—	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	17	Traverse a accusé le plaignant d'avoir fait un faux seing et d'être un faussaire / lors de son

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								de l'église Saint-Etienne								compensés		interrogatoire, il reconnaît toutefois tenir le plaignant pour homme de bien et d'honneur
FF744/4	089	—	—	101B120	25/11/1700	07/12/1700	BELLEGARDE (Pierre) / LARRIBEAU (Antoine) / GISCARD (Jacques) / NOUGAILLON (Antoine)	menuisier / garçon menuisier / garçon menuisier / apprenti menuisier	—	FARAIN (Guillaume) / FARAIN (Noël), son frère / CHAGNAU (René) / LANGEA (André) / TREBINAL- dit-GATINOIS (Anthoine), tous garçons menuisiers / + <i>autres garçons menuisiers</i>	excès réels	assassina t	dégradat ion de bien privé	—	dommages et intérêts	50 # / + dépens	16	verbal du chirurgien pour Nougaillon (x 2) / une douzaine de compagnons du Devoir étrangers s'en prend aux plaignants / détruisent les outils et le travail de Bellegarde / délibération des menuisiers de Toulouse contre les compagnons du Devoir
FF744/4	090	—	—	101B120	27/11/1700	15/12/1700	CABAYE (Anne de) / CABAYE (Jacquette de) / CABAYE (Marguerite de) / CABAYE (Anne de)	<i>sœurs</i>	—	CABAYE (Marie- Madeleine de), <i>sœur des plaignantes</i>	vie débauch ée	—	—	—	quartier de force	au couvent du Refuge	3	2 billets de prêtres qui confirment la vie débauchée de l'accusée / on va la chercher dans un "boucan" / l'ordonnance (et non sentence) précise que s'il n'y a plus de place au Refuge, elle sera enfermée à l'hôpital de la Grave
FF744/4	091	restaura tion préalabl e	A à VVV	101B120	02/12/1700	21/06/1701	MONTAMAT (Jean-François) / MONTAMAT (Raymonde) / MONTAMAT (Jeanne)	procureur au parlement / <i>frère et sœurs</i>	—	LOUBAISSIN (François) / CAUMELS (Joseph) / CROS (Jacques) / DUTAILLY (Gaspard) / GUY (Guillaume) / COLOMIES (Antoine) / PETIT- JEAN, laquais dudit COLOMIES / MAUCONDUIT	trouble à heure nocturne	menaces avec arme	enfonce ment de porte	dégradat ion de bien privé	mise hors de cour / galères / bannissem ent	- / à vie / 5 ans	84	3 assassinats nocturnes de la part des accusés munis d'épées et de pistolets / les 6 premiers accusés sont mis hors de cour, Petit-Jean est condamné aux galères à vie et Mauconduit au bannissement pour 5 ans, ils sont fuitifs, donc sentence rendue par contumace
FF744/4	092	—	A à L	101B120	05/12/1700	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour Jean Raynaud et à la mémoire de Jean Poussac</i>	—	FAURE (Gabriel), garçon cordonnier / X (Roger), limonadier	meurtre	excès avec arme	—	—	—	—	16	Poussac et Raynaud poursuivent avec des barres les 2 accusés qui eux sont armés de fusils, Faure tire sur Poussac et le tue, Roger tire sur Raynaud et le blesse / relation d'autopsie de Poussac par un médecin et deux chirurgiens
FF744/4	093	—	—	101B120	16/12/1700	—	TIFFAUT (Jean- Arnaud de)	seigneur de Saint- Christaut, ancien capitoul	—	ROSTY (Raymond), domestique du plaignant / + <i>son épouse</i>	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	vol de 2 louis, de culottes, de meubles et autres effets alors que le plaignant est malade
FF744/4	094	—	—	101B120	19/12/1700	—	MAILLE (Etienne)	hôte	—	VIGNAU (Jeanne), fille de service du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	vol de pièces de cadis et de vêtements alors que le plaignant est parti à Béziers
FF744/4	095	—	—	101B120	22/12/1700	—	MONLEZUN (Françon)	fille de service	chez LARROCHE, procureur au Parlement	LARROCHE (François), fils de LARROCHE, procureur au parlement	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	est joint un billet du sieur Gaubert, daté de mars 1701, qui a un procès contre la plaignante devant le sénéchal de Villefranche et qui demande des informations sur la présente procédure
FF744/4	096	—	A à C	101B120	26/12/1700	—	BERNARD (Jacques)	—	—	CARRIERE-dite- MATHALON (Thoinette), épouse SALABERT-dit- SARDINE (Arnaud), maçon	voie de fait	insultes	menaces	—	—	—	3	querelle à propos d'une dette pour du vin, restée impayée

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF744/4	097	—	—	101B120	29/12/1700	—	MAYNIAL (Guillaume de)	seigneur de Frouzins	agissant tant pour lui que pour ses valets, Antoine Laiches et Gabriel Vinçonnau	MAYNIAL (Joseph de), frère du plaignant	assassina t de grand chemin	vol	voie de fait	menaces avec arme	—	—	2	embuscade de 3 hommes armés d'épées et de pistolets pour voler les 2 chevaux du plaignant attelés à une carriole et conduite par ses 2 valets